

C_01

Sujet : [INTERNET] Enquête publique ouverte du 14/09 au 29/09 Extension du site de production de la société NEMERA

De : > Patrick Guerin (par Internet) <patrickguerin38@

Date : 21/09/2020 17:36

Pour : "ddt-se-observations-ep-i9@isere.gouv.fr" <ddt-se-observations-ep-i9@isere.gouv.fr>

L'enquête publique ne concerne que la loi sur l'eau. Depuis 2019 et la création d'un bâtiment supplémentaire, il est indéniable que le niveau sonore lié à la production de NEMERA ou à son système de climatisation a fortement augmenté et devient une gêne sensible pour les riverains du site. Sur la route longeant le site de NEMERA à l'ouest, il est quotidien d'enregistrer plus de 60 db en continu pendant plusieurs heures d'affilées. Plusieurs riverains se sont déjà plaint de cette situation qui devrait, à priori, s'aggraver avec cette extension. Une contrainte de traitement du bruit serait la bienvenue dans cette enquête avant tout début des travaux.

Provenance : Courrier pour Windows 10